

FICHE MÉMO

RÉUNION de PRÉSENTATION du PLAN d' ACTIONS VALLÉE de l'ORBIEL 14 NOVEMBRE 2019 à CONQUES sur ORBIEL

CONTEXTE

La vallée de l'Orbiel est marquée par plus de 100 ans d'activité minière. Depuis le départ des opérateurs miniers, le suivi et les travaux du site ont été assurés par l'État, aujourd'hui via le département minier du Bureau de Recherches Écologiques et Minières (BRGM).

A la suite des inondations du mois d'octobre 2018, des travaux et actions de contrôle ont été réalisés, et les recommandations sanitaires ont été renouvelées.

Face aux interrogations nombreuses de la population de la vallée, Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a demandé la mise en place d'un plan d'actions formel lors de sa venue dans l'Aude le 28 octobre 2019.

Le plan d'actions élaboré par les services de l'État est présenté le 14 novembre 2019 aux élus et résidents de la vallée de l'Orbiel en présence de représentants des administrations, de parlementaires, d'autres élus, de représentants d'associations locales et de la presse.

PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions comprend 50 points articulés autour de **trois grands axes** :

- ◆ **Limiter l'exposition** et **renforcer la protection** des populations riveraines,
- ◆ Assurer une **surveillance sanitaire** de la population exposée,
- ◆ Améliorer le **partage d'informations** au travers d'**échanges réguliers**.

Ce document sera téléchargeable sur le site de la préfecture (www.aude.gouv.fr) à compter du vendredi 15 novembre 2019.

TEMPS DE RÉFLEXION ET D' APPROPRIATION

Le plan d'actions sera soumis à un temps de réflexion et d'appropriation proposé à la population.

Des propositions ayant pour seul objet d'améliorer les actions d'ores et déjà présentées sur le plan pourront être transmises au moyen d'une fiche type exclusivement par l'intermédiaire des maires et parlementaires d'ici le 6 décembre 2019, à l'adresse suivante :

pref-plandactions-orbiel@aude.gouv.fr

Par ailleurs, une action de médiation est mise en place. Une référente identifiée permettra un lien privilégié entre les services de l'État et la population riveraine de la vallée de l'Orbiel.